

DEPARTEMENT
SOMME
ARRONDISSEMENT
AMIENS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N°148/2025

Communauté de Communes Nièvre et Somme
2 Allée des Quarante - BP 30214 - 80420 FLIXECOURT
Tél : 03/22/39/40/40

Membres titulaires en exercice : 55

Membres titulaires présents : 35

Membres votants : 41

L'an Deux mille vingt-cinq, le mercredi 17 décembre, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Nièvre et Somme légalement convoqué le jeudi 11 décembre, s'est réuni au siège de la CCNS à Flixecourt sous la présidence de Monsieur René LOGNON, Président.

Etaient présents tous les délégués titulaires suivants :

Mmes BENEDINI, DUFRENOY, CHEVALIER, LEPOIX, LEBRUN, DIRUY, SOUILLARD, LICOUR, LEMAIRE,
Mrs DE LIMERVILLE, HERBETTE, FOURCROY, DELASSUS, ALEXANDRE E., POISSON, DELFOSSE, MARECHAL, GAILLARD, LOGNON, DELAFOSSE, MAUGER, CARPENTIER, FRANCOIS, WALIGORA, TIRMARCHE, OLIVIER, DELVILLE, BELLAREDJ, PARMENTIER, CARLE, DELATTRE, LOUETTE, BOULARD, DUCROTOY, GROSSEL.

Etaient excusés, absents tous les délégués titulaires suivants :

Mmes CAPRON, ROUSSEL, DE ALMEIDA, MINET, CERNEY, ALEXANDRE A.,
Mrs PINCHON, LEITAO, CARLIER, VIGNON, LEULIER, GUILLOT, COLOMBEL, BEC, MADANI-BUTIN, BLAIZEL, HENRY, BOULLET, LEBLANC D., LEBLANC J-M.

Pouvoirs :

Mr LEITAO donne pouvoir à Mme DUFRENOY,
Mr CARLIER donne pouvoir à Mme LEPOIX,
Mme ROUSSEL donne pouvoir à Mr DELVILLE,
Mr HENRY donne pouvoir à Mme SOUILLARD,
Mme DE ALMEIDA donne pouvoir à Mr CARLE,
Mme CERNEY donne pouvoir à Mr DUCROTOY.

Secrétaire de séance : Mr GROSSEL

OBJET : PROJET DE CREATION D'UN ESPACE ACCUEIL AU PRIEURE DE MOREAUCOURT

La séance étant ouverte,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Nièvre et Somme,

Monsieur le Vice-Président présente le projet de création d'un espace d'accueil à l'entrée du prieuré de Moreaucourt et le projet de préservation des vestiges se décomposant comme suit :

- **Phase 1 :** création d'un espace d'accueil (2026) -1^{ère} tranche : Dépenses prévisionnelles hors subventions : 88 675,84 € HT
- **Phase 2 :** travaux de préservation des vestiges - 2^{ère} tranche (2027-2029) : Dépenses prévisionnelles hors subventions : 316 823,60 € HT
- **Phase 3 :** travaux de préservation des vestiges - 3^{ère} tranche (2030-2032)
+ Aménagement d'une salle d'exposition permanente : Dépenses prévisionnelles à chiffrer

Concernant le projet de création d'un espace d'accueil, le nouveau bâtiment, de type module Algeco, d'une surface d'environ 30 m², sera adossé au mur nord du prieuré, à l'entrée du site, visible depuis la route D112.

Cette structure aura pour fonction :

- **Accueil des visiteurs**
Aux horaires d'ouverture un employé sera posté pour accueillir le visiteur, le conseiller pour sa visite, répondre à ses questions.
- **Sanitaires PMR**
Des sanitaires (avec assainissement non collectif). A l'instar de l'ensemble de l'accueil, les sanitaires seront adaptés aux déplacements des personnes à mobilité réduite. Un stationnement PMR sera aménagé au plus près de l'espace accueil.
- **Information touristique**
Présentoir avec documentation touristique du territoire et du département.
Relais de la Maison du tourisme Nièvre et Somme basée à Picquigny.
- **Médiation culturelle**
Un espace sera réservé à la présentation du site dans ces différentes composantes (histoire, archéologie, environnement...) avec panneaux et support audiovisuels, en préfiguration d'un espace d'exposition permanente à l'intérieur du site.
- **Une boutique**
A moyen terme, création d'un espace de vente de produits locaux, de produits en lien avec le prieuré.

Le montant prévisionnel de l'opération est estimé à 88 675,84 € HT se décomposant comme suit :

Nature de la dépense	HT
Préfabriqué Algeco	23 819,76 €
Mise en service	19 791,58 €
Livraison	1 588,66 €
	45 200,00 €
Serrurerie - bardage bois	19 732,84 €
Maçonnerie (implantation)	4 060,00 €
	23 792,84 €
Assainissement non collectif (estimation SPANC)	15 660,00 €
Électricité, raccordement (Cegelec)	723,00 €
	16 383,00 €
Architecte - permis de construire	3 300,00 €
Total	88 675,84 €

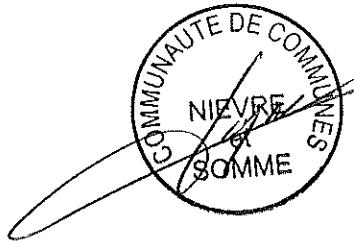
L'Assemblée Délibérante, où l'exposé de Monsieur le Vice- Président, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- ADOpte le projet de création d'un espace d'accueil au prieuré de Moreaucourt et les travaux de préservation des vestiges,
- ADOpte la phase 1 concernant le projet de création d'un espace d'accueil au prieuré de Moreaucourt,
- AUTORISE le Président à lancer les consultations pour la réalisation de cette opération et à signer les marchés correspondants,
- AUTORISE le Président à déposer les autorisations d'urbanisme nécessaires,
- AUTORISE le Président à solliciter l'Etat au titre de la DETR 2026,
- AUTORISE le Président à solliciter la Région des Hauts de France,
- AUTORISE le Président à signer tout document relatif au bon déroulement de cette affaire,
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Etat DETR	35 470 ,34 € HT	40 %
Région Hauts de France	26 602,75 € HT	30 %
CCNS	26 602,75 € HT	30 %
Total	88 675,84 € HT	100 % du montant global de l'opération

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président.



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 22 décembre 2025 et de sa publication le 24 décembre 2025.

